

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>a) Connaître les prescriptions générales applicables au transport des marchandises dangereuses;</p> <p>b) Connaître les principaux types de risques;</p> <p>c) Avoir connaissance des dispositions relatives à la protection de l'environnement par le contrôle du transfert de déchets;</p> <p>d) Connaître les mesures de prévention et de sécurité appropriées aux différents types de risque;</p> <p>e) Savoir se comporter après un accident (premiers secours, sécurité de la circulation, connaissances de base relatives à l'utilisation d'équipements de protection, consignes écrites, etc.);</p> <p>f) Connaître les marquage, étiquetage, placardage et signalisation orange;</p> <p>g) Savoir ce qu'un conducteur de véhicule doit faire et ne doit pas faire lors du transport de marchandises dangereuses;</p> <p>h) Connaître le fonctionnement de l'équipement technique des véhicules;</p> <p>i) Connaître les interdictions de chargement en commun sur un même véhicule ou dans un conteneur;</p>	<p>Examen écrit au cours duquel le candidat doit prouver qu'il possède les connaissances, l'intelligence et les qualifications nécessaires pour exercer la profession de conducteur de véhicules transportant des marchandises dangereuses.</p> <p>Cet examen se déroule à l'issue d'une formation de base initiale. Cette formation de base initiale et l'examen associé sont obligatoirement réalisés par un organisme agréé par le Ministre chargé des transports de matières dangereuses (Mission des transports de matières dangereuses).</p> <p>Les candidats doivent répondre à au moins 25 questions écrites. L'examen dure au moins 45 minutes.</p> <p>Les questions peuvent comporter un degré</p>	<p>Le critère de réussite à l'examen consiste à avoir un taux de réponse exacte de 70 % après avoir tenu compte des coefficients de pondération éventuellement affectés aux questions.</p> <p>Si réussite à l'examen, il y a délivrance d'un certificat de formation de conducteur (durée de validité de 5 ans).</p>

<p>j) Savoir qu'elles sont les précautions à prendre lors du chargement et du déchargement des marchandises dangereuses;</p> <p>k) Avoir une information générale concernant la responsabilité civile;</p> <p>l) Avoir des connaissances sur les opérations de transport multimodal;</p> <p>m) Connaître les dispositions applicables relatives à la manutention et l'arrimage des colis;</p> <p>n) Connaître les restrictions à la circulation dans les tunnels et les instructions sur le comportement dans les tunnels (prévention des incidents, sécurité, mesures à prendre en cas d'incendie ou d'autres situations d'urgences, etc.);</p> <p>o) Avoir une sensibilisation à la sûreté.</p>	<p>variable de difficulté et être affectées d'une pondération différente.</p> <p>L'organisation des examens assure un strict anonymat des copies tout au long de la procédure ;</p> <p>– les questions de l'épreuve écrite sont tirées au sort dans un recueil comportant au moins 300 questions.</p> <p>– les animateurs du stage ne sont pas informés au préalable du résultat du tirage au sort des questions de l'examen ;</p> <p>– la sélection des questions ainsi que la correction des épreuves de l'examen sont confiées obligatoirement à des personnes différentes de celles qui ont assuré l'animation du stage.</p>	
---	--	--